

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Capital LGC Ltée

Révoque la décision d'interdiction 2019-IC-0004, prononcée le 29 janvier 2019, interdisant à Mohammed Ghafari, David Lenigas, John McMullen, Rafi Hazan, Mazen Haddad et Anthony Samaha d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Capital LGC Ltée au motif que celle-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 12 mars 2019.

Décision n°: 2019-IC-0005